

M. Clark et M. Collins s'entretiendront aussi des vives préoccupations du Canada à l'égard de la surpêche pratiquée par la Communauté européenne dans la zone située au-delà de la limite canadienne des 200 milles et qui est réglementée par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO). M. Clark soulignera les graves répercussions d'ordre économique et environnemental que cette surpêche entraîne pour les provinces canadiennes de l'Atlantique.

Les relations entre le Canada et l'Irlande feront également l'objet d'un échange de vues.